



LETTRE DE LA DIRECTION

QUALITE | Le 03/06/2022

UTILISATION DU LOGO COFRAC,

Chers partenaires,

Dans sa dynamique de progression, les laboratoires du groupe B2A se sont engagés depuis de nombreuses années dans une démarche qualité dont l'objectif est de fournir à nos patients et à nos correspondants une prise en charge et des services de qualité.

Dans ce cadre, les laboratoires B2A et Analysis ont obtenus l'accréditation Cofrac prouvant ainsi leurs compétences et la conformité de leurs activités et prestations aux Normes ISO 15189 et 22870 pour le laboratoire B2A (N° accréditation 8-2507, liste des sites et portées disponibles sur www.cofrac.fr) et aux Normes ISO 15189 et 17025 pour le laboratoire Analysis (N° accréditation 8-3319 et 8-3756, liste des sites et portées disponibles sur www.cofrac.fr).

Ces "labels qualité" sont le fruit de l'implication de l'ensemble des collaborateurs du Groupe.

Aussi, nous sommes soumis à une réglementation stricte sur le droit d'usage du logo Cofrac ou la référence à l'accréditation.

La marque Cofrac est une marque déposée et protégée et son logo utilisable exclusivement par l'organisme accrédité et en relation avec les activités concernées par la portée de l'accréditation.

L'organisme accrédité peut cependant autoriser ses partenaires à faire référence à son accréditation dans ses supports de communication sous réserve d'un accord préalable spécifiant les modalités de reproduction. Toute reproduction du logo Cofrac sur l'un de vos documents devra ainsi faire l'objet d'une autorisation du laboratoire.

Nos biologistes se tiennent à votre disposition pour toute information complémentaire.

Les Biologistes des laboratoires du groupe B2A